



## **Compte rendu du 12ème Comité de pilotage du site Natura 2000 de la haute vallée de la Vienne**

**Le 15 décembre 2015 à Augne (87)**

**Version amendée du 25 janvier 2016**

Personnes présentes (17 + 3 pouvoirs)

Sylvie MASSON, Sous-Préfecture d'Ussel.

Jean Pierre NEXON, Vice-Président de la Communauté de Communes de Noblat (représente le Président)

Michel LACOUTIERE, Maire de Augne

Michel MAUMANAT, Mairie de Masléon

Georges COUPET, Adjoint à la Mairie de Nedde

Frédéric SUDRON, Communauté de Communes Portes de Vassivière (a le pouvoir le JP FAYE)

Chantal PERIGAUD, maire de St Amand Le Petit

Catherine MOULIN, Maire Faux la Montagne – Vice-Présidence du PNR (a le pouvoir de P. COUTAUD)

Maryse CELERIER, Agricultrice Confédération Paysanne du Limousin

Thierry FOURGEAUD, DREAL Limousin

Ghislaine NIGEN, DDT 19

Aude LECOEUR, DDT 87

Cédric MALRAISON, EPTB de la Vienne

Fabien CHAIX, du PETR du Pays Monts et Barrages

Cécilia QUIGNARD, du PETR du Pays Monts et Barrages

Christian BOUTHILLON, du SFP Limousin

Cyril LABORDE PNR ML

### Personnes excusées (13) :

Samuel ANDRE de l' AELB  
Monsieur le Préfet de Région.  
Didier BRANCA du CRPF  
Guy COSTA de la SULIM  
Chambre d' agricultures 19 et 87  
Romain CHAMBORD de la SEL  
Les Jeunes Agriculteurs de la Creuse  
Cédric BAC et Pascal COSTE du Conseil Départemental 19  
Jeannine GALLET et Stéphane VEYRIRAS de Haute-Vienne Tourisme (CDT 87)  
Dominique MASSICOT du Comité Régional de Kayak  
Stéphanie CHARLAT de la FDP AAMMPA 87  
Le Président du Conseil Départemental 23  
Annette CANDORET de l' A.D.R.T. 23

---

### Animateurs de la réunion (2)

Cyril LABORDE, Animateur Natura 2000, PNR de Millevaches en Limousin  
Catherine MOULIN, Maire de Faux La Montagne, Vice-Présidente du PNR et Présidente du COPIL.

### Pouvoirs (4)

Pierre COUTAUD, Maire de Peyrelevade, donne son pouvoir à Catherine MOULIN.  
Le Président de la Communauté de Communes de Noblat donne son pouvoir au VP de la CC.  
Frédéric LEBLANC d' EDF donne son pouvoir au Directeur Régional de l' ONF.  
Jean Pierre FAYE donne son pouvoir au représentant de la CC Porte de Vassivière.

## **Présentation et remerciement**

Catherine MOULIN accueille les participants. Elle remercie l'assemblée pour leur présence à ce 12ème COPIL du site Natura 2000 de la haute vallée de la Vienne, ainsi que la Mairie de Augne, pour son accueil. Elle propose à Michel LACOUTURIERE, Maire d' Augne de présenter sa Commune.

Le Maire de Augne remercie les présents et présente le contexte local, sur le plan socio-économique, et environnemental.

Une présentation de l'ordre du jour est faite par Cyril LABORDE avec le bilan intermédiaire, le prévisionnel 2016-2017, un point sur l'extension et la révision du DOCOB à venir, et la validation du site internet.

## **I / Rappel sur la démarche Natura 2000**

Cyril LABORDE présente la situation du réseau Natura 2000 en Limousin par rapport aux autres régions de France.

## **II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2015-2016)**

### **Incidences et animation**

Cyril LABORDE présente les dossiers d'incidences natura 2000 pour lesquels il a été sollicité.

Cécilia QUIGNARD demande si une exploitation forestière impactant un cours d'eau affluent de la Vienne est soumis au régime d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 ?

La DDT explique que non, à priori, l'exploitation forestière dans ce contexte n'est pas soumise. Elle l'est des lors qu'une évaluation d'incidence au titre de la Loi sur l'eau est déclenchée.

Cédric MALRAISON regrette cela, car dans le cas présent, il y a eu des travaux de restauration de ripisylves sur la parcelle il y a moins de 5 ans, et l'exploitation forestière (en cours actuellement) a fortement portée atteinte au cours d'eau et aux berges, ainsi qu'à la ripisylve.

Christian BOUTHILLON du SFP explique que pour bénéficier de certaines aides (fiscales en particulier liée à la garantie de gestion durable) les propriétaires doivent s'engager dans les chartes Natura 2000, et que cet outil est contraignant en terme de gestion forestière (taux de prélèvement en particulier).

Cyril LABORDE explique que cela est assez relatif, Natura 2000 couvrant 6 % du Limousin, et que pour la haute vallée de la Vienne, aucun propriétaire forestier n'a sollicité la signature de la charte Natura 2000.

Cyril LABORDE présente ensuite le bilan de l'animation.

Michel LACOUTURIERE demande s'il est possible d'inclure un volet « blog d'échange » sur le site internet.

Cyril LABORDE propose d'étudier la faisabilité.

## **Etudes**

Concernant l'étude des écrevisses à pieds blancs, Cyril LABORDE explique que les populations du secteur sont exceptionnelles en terme d'état de conservation, et en particulier la population étudiée sur Eymoutiers –St Amand Le Petit, préservée pour le moment de la compétition avec les espèces exotiques.

Fabien CHAIX explique que le Syndicat Monts et Barrages a également étudié un autre cas de figure sur le secteur, avec justement une confrontation prochaine de l'Ecrevisse pieds blancs et de l'Ecrevisse américaine sur un même cours d'eau. Une étude est en cours pour essayer d'empêcher la rencontre des deux espèces via un aménagement.

Maryse CELERIER, Agricultrice Bio sur St Amand explique que pour elle, c'est intéressant et satisfaisant de savoir que cette espèce se porte bien (en grande partie sur ces terrains). Elle regrette par contre que les MAEC ne soient pas éligibles sur son secteur (en lien avec l'extension bloquée).

Cyril LABORDE explique que des MAEC sont éligibles, au titre de la restauration de la qualité de l'eau (SMMB) mais que la principale contrainte réside dans l'impossibilité de cumuler les aides à l'agriculture bio (conversion et maintien) et les MAEC, puisque ces aides « rémunèrent » plus ou moins les mêmes choix de gestion (baisse de rendement liées à l'absence d'intrant).

## **MAEC et contrats**

Cyril LABORDE présente le contexte interne au PNR (révision de charte au PNR, baisse d'activité d'animation N2000) et absence de crédit, pas de dépôt de nouveaux Contrat Natura 2000 depuis près de 2 ans.

Cependant, fin 2015, des reliquats de crédits « Etat » ont permis de déposer 2 contrats forestiers en Corrèze et en Haute vienne. Le contrat en Haute vienne, n'a finalement pas été instruit, à la demande du propriétaire, et sera redéposé plus tard.

Un volet important du travail en 2015 a été le montage d'un PAEC (projet agro environnemental et climatique) dont Cyril LABORDE s'est occupé en grande partie pour le PNR. Il présente également le dispositif MAEC (aide agri environnementale et climatique) mis en œuvre (29 dossiers, pour 571 ha engagés. Il y a une bonne corrélation entre enjeux et MAEC engagées.

Par contre, on remarque une forte disparité des aides entre l'amont du site (19 et 23) et l'aval (87), avec près de 300 000 € d'aides engagées en 2015 à l'amont, pour moins de 10 000 € sur la Haute Vienne, et ce en lien avec l'extension non validée en Haute Vienne.

## **III / Prévisionnel 2016-2017**

Cyril LABORDE explique que depuis plusieurs années, le PNR diminue progressivement le temps d'animation demandé au titre de l'animation de ce site.

Pour 2016, un nouveau projet risque de voir le jour, et en fonction de ce projet, la demande d'animation présentée sera comprise entre 0.4 et 0.7 ETP d'animation Natura 2000.

Les priorités seront :

- Les contrats et les MAEC
- L'animation du site
- La communication avec un projet de livret « faune flore des milieux aquatiques »
- L'amorçage de la révision du DOCOB, avec la réalisation de plusieurs groupes de travail, à minima agricoles et forestiers

Christian BOUTHILLON explique que c'est en effet une nécessité, en particulier pour retravailler sur la charte, en lien avec ses remarques précédentes.

Cyril LABORDE est complètement en accord avec cela, et ajoute que cela relancera aussi la dynamique de groupe sur ce site.

#### **IV / Point sur l'extension**

Cyril fait un rappel de l'historique de la procédure :

- depuis 2010 – concertation (2012 – 2013) –
- Travaux DREAL (processus de validation (MNHN) puis consultation)
- 39 RDV avec les Communes
- Délibération (17 délibérations favorables, aucun avis défavorable) il y a déjà 1 an et demi)
- Signature rapide des Préfets de la Creuse et de la Corrèze
- Blocage du projet en lien avec la Chambre d'agriculture 87 et la Préfecture 87
- Absence de réponse du Préfet à la demande de RDV de la présidente du COPIL en date du 7 janvier 2015
- Absence de réponse du Préfet aux demandes d'informations des Maires de Haute Vienne en date du 20 avril 2015

Chantal PERIGAUD, Maire de St Amant explique que la Chambre d'agriculture semble exercer des pressions fortes, qui vont à l'encontre des choix des élus locaux (urbanisme, N2000...). Mme Le maire ajoute qu'elle est intéressée par une copie du DOCOB.

La DREAL propose un groupe de travail agricole et forêt.

Cyril LABORDE ajoute que l'association « Sources et Rivières du Limousin » a contacté le Ministère à ce sujet.

Cédric MALRAISON et le SMMB proposent de signer un courrier au Ministère et / ou au Préfet.

Cyril LABORDE ajoute que plusieurs associations souhaitent également faire cela.

La DREAL Limousin explique que le Ministère les a aussi contactés, suite à la sollicitation de SRL, sans suite pour le moment.

Cyril LABORDE explique ensuite qu'une révision du DOCOB sera amorcée en 2016, pour une réalisation avec le 17 mai 2017.

La Dreal Limousin ajoute qu'il s'agit plutôt d'une mise à jour plutôt que d'une révision, sauf si la situation de l'extension évolue.

Christian BOUTHUILLON redemande une MAJ de la charte.

M. LACOUTURIERE, maire de Augne souhaiterait que l'on relance la SNCF pour l'entretien de la voie SNCF qui laisse à désirer.

Cyril LABORDE explique que sans l'extension coté Haute Vienne, il est peu « outillé » pour lancer ce sujet, mais qu'une rencontre sera tout de même organisée en 2016 avec la SNCF.

La DDT 19 explique que des contrats avaient été signés par la SNCF sur un site Natura 2000 pour tout ce qui est désherbage et entretien des voies.

## **V / Site internet**

Cyril LABORDE présente le site internet dédié qui a été mis en ligne suite à la validation du bureau du PNR.

Il explique que ce site a été conçu en premier lieu pour les partenaires, les membres du COPIL, et les acteurs du site. Pour le grand public, le site du PNR et les autres sites institutionnels satisfont d'ors et déjà les besoins.

Tous les présents apprécient cet outil en l'état.

Cyril LABORDE explique que ce site sera de mieux en mieux référencé au fur et à mesure des visites, et du référencement du lien de l'adresse sur d'autres sites internet.

---

L'ordre du jour est épuisé à midi. Cyril LABORDE, Catherine MOULIN et Michel LACOUTURIERE remercie l'assemblée. M. le Maire d'Augne invite les participants à un pot de l'amitié offert par la Mairie.